

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ons générales :

cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

en cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

acie :

les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 00447 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MARASSI Ahmed

Date de naissance : 07.01.1943

Adresse : Riad Al Wiam, 1er étage, 12 N°2 oulfa Casa -

Tél. : 06 61 20 83 36 Total des frais engagés : 586,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. LOUBANE EL Mostafa
Spécialiste des Maladies Respiratoires
Ex. Médecin Chef du centre Diagnostic
Specialiste de la Tuberculose

Tél: 05 23 28 68 62 / GSM: 06 03 74 41 06

Date de consultation : 26.01.2022

Nom et prénom du malade : MARASSI Ahmed

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection à réguler

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 08/03/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
<i>26/02/22</i>	<i>A</i>	<i>8000</i>	<i>8000</i>	<p>Dr. LOUBANE EL Mostafa Spécialiste des Maladies Respiratoires Ex. Médecin Chef du Centre Diagnostic Spécialisé de la Tuberculose Tel : 05 23 20 00 62 / GSM : 06 03 74 41 06</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE ATLANTIC</i> Res. ATLANTIC Rte MANSOUR Tél : 05 23 33 09 01	<i>26/02/22</i>	<i>386,60</i>

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

(Création, remont, adjonction)
 Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

عيادة الأمراض الصدرية و فحص الوظيفة التنفسية

CABINET DE PNEUMOLOGIE ET D'EXPLORATIONS RESPIRATOIRES

أمراض الرئة - السل - الحساسيّة

MALADIES DES POUMONS - TUBERCULOSE - ASTHME - ALLERGIES

الدكتور. م. علياطي

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي
خريج كلية الطب بيورتو II.
محاضر في الطب الرياضي
محاضر في أمراض فقدان المناعة
محاضر في الخبرة الطبية والتوعيّض القانوني للضرر الجسدي
محاضر مخلف لدى المحاكم

الدكتور. إ. الوبان

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي
إجازة وطنية في التخصص أمراض الجهاز التنفسي
والسل بالمستشفى الجامعي ابن رشد الدار البيضاء
طبيب رئيسي سابقًا في مركز تشخيص السل بفاس
طبيب رئيسي سابقًا في مركز تشخيص السل والأمراض التنفسية بالمحمدية

Docteur.M. ALIATI

Spécialiste des Maladies Respiratoires
Diplômé de la Faculté de Médecine de Bordeaux II
C.E.S de Biologie et Médecine de Sport
Diplômé d'Ergonomie et de Médecine du travail
Diplômé en Expertise Médicale et Médecine Légale
Membre de la société Française d'immuno - Allergologie
Expert Assermenté près des Tribunaux

Docteur.E. LOUBANE

Spécialiste des Maladies Respiratoires
Diplômé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca
Diplôme National de Spécialité en Pneumo-Physiologie
CHU Ibn Rochd Casablanca (D.N.S)
Ancien Médecin Chef du Centre Diagnostic Spécialiste
de la Tuberculose à Ifrane (C.D.S.T)
Ancien Médecin Chef du Centre Diagnostic de la Tuberculose et
des Maladies Respiratoires à Mohammedia (C.D.T.M.R)

Mohammedia, le : 26/07/2022

Ha MARNISSI
 74,80 x2
 - 82,00 = 5,20
 48,50
 - 37,00 = 11,50
 99,00 - 25,00
 - 10,50 = 89,50
 - 50,00 = 39,50

المحمدية، في 26/07/2022
 N° = 91210037610

74,80 |

74,80 |

PPV: 48DH50
PER: 12/24
LOT: K-724

bottu[®]
B2, Allée des Cévennes - Al Séba - Casablanca
Société Pharmaceutique Responsable

LOT: M0535
PER: 04/2023
PPV: 99,00 - DH

Fabriqué par :
Laboratoires Deva Pharmaceutique Deva
J. OUAJDI Pharmacien
146-147 Zone Industrielle Tiz Mellil

FITOPOLIS®
SPRAY GORGE

Barcode
8 435100 801172

586, Bd Al Mourabitine Hassan II - La Guénissi, pharmacie STATHI

Tél. : 05 23 28 68 62 - GSM : 06 61 18 31 75 / 06 03 74 44

www.pneumologie-mohammedia.com / GSM

Lot n°:

A consommer de préférence avant le :

PPC : 89,50

عيادة الأمراض الصدرية وفحص الوظيفة التنفسية

CABINET DE PNEUMOLOGIE ET D'EXPLORATIONS RESPIRATOIRES

أمراض الرئة - السل - الحسقة - الحساسية

MALADIES DES POUMONS - TUBERCULOSE - ASTHME - ALLERGIES

الدكتور. م. علياطي

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى
خريج كلية الطب ببوردو II. مجاز في الطب الرياضى
جاز في أمراض قдан المناعة
جاز في الخبرة الطبية والتغذية القاتلية للضرر الجسماني
طبيب محلف لدى المحاكم

Docteur.M. ALIATI

Spécialiste des Maladies Respiratoires
Diplômé de la Faculté de Médecine de Bordeaux II
C.E.S de Biologie et Médecine de Sport
Diplômé d'Ergonomie et de Médecine de travail
Diplômé en Expertise Médicale et Médecine Légale
Membre de la société Française d'immuno - Allergologie
Expert Assermenté près des Tribunaux

الدكتور. إ. الوبان

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى
اجازة وطنية في التخصص أمراض الجهاز التنفسى
والسل بالمستشفى الجامعى ابن رشد الدار البيضاء
طبيب رئيسي سابق في مركز تشخيص السل بفقران
طبيب رئيسي سابق في مركز تشخيص السل والأمراض التنفسية بالمحمدية

Docteur.E. LOUBANE

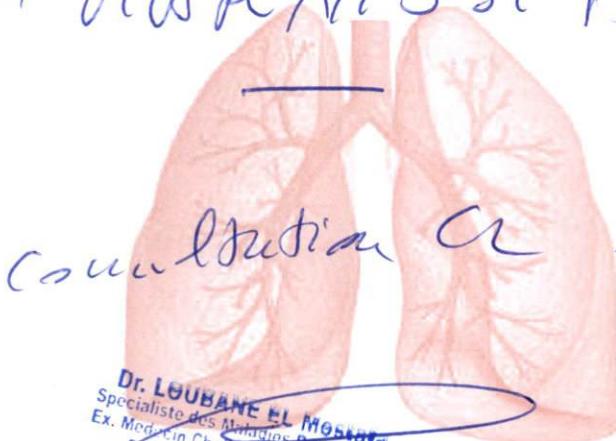
Spécialiste des Maladies Respiratoires
Diplômé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca
Diplôme National de Spécialité en Pneumo-Phthisiologie
CHU Ibn Rochd Casablanca (D.N.S)
Ancien Médecin Chef du Centre Diagnostic Spécialiste
de la Tuberculose à Ifrane (C.D.S.T)
Ancien Médecin Chef du Centre Diagnostic de la Tuberculose et
des Maladies Respiratoires à Mohammedia (C.D.T.M.R)

Mohammedia, le :

الحمدية، في

٩٢١٠٥٣٧٦١٥

Dr. M. ALIATI NISSI A. H. S. E. D.



Dr. LOUBANE
Spécialiste des Maladies Respiratoires
Ex. Médecin Chef du centre Diagnostic
Spécialisé de la Tuberculose
Mohammedia
Tél : 05 23 28 68 62 / GSM : 06 03 74 41 06

586، شارع المرياطن الحسية ١ (فوق صيدلية الفتح) - المحمدية

586, Bd Al Mourabitin Hassania I - (au dessus pharmacie EL FATH) Mohammedia

Tél. : 05 23 28 68 62 - GSM : 06 03 18 31 75 / 06 03 74 41 06

www.pneumologie-mohammedia.com